

Dour hon douar

L'eau de notre terre

infos

N°10 - Juin 2004

La lettre du programme de reconquête de la qualité de l'eau du Jaudy, du Guindy et du Bizien.



Actualités

Le programme Dour hon douar est mis en place par tous les syndicats d'eau et les communautés de communes du territoire.

Chaud devant !

Au cours du printemps 2004, les communes du bassin versant se sont largement mobilisées en faveur de la protection des ressources en eau. Au programme : la découverte de méthodes alternatives de désherbage sans produit de traitement. Efficace et pas du tout polluant, qui dit mieux ?

L'utilisation même modérée des produits de traitement contre les mauvaises herbes n'est pas une fatalité lorsqu'il s'agit de traiter des kilomètres linéaires dans une commune. Sans revenir à "l'huile de coude", des solutions alternatives font leur apparition. C'est le cas de l'Aquacide. Présenté devant 70 élus et techniciens communaux du bassin versant, ce procédé a rapidement fait preuve de son efficacité. Son principe est simple : il consiste à pulvériser sur les mauvaises herbes une eau à 95°. Cette chaleur extrême détruit la structure

moléculaire de la plante et arrête sa photosynthèse (donc sa croissance). L'eau est pulvérisée à faible pression pour éviter d'abîmer le sol (jointure de pavés en sable...). "Ce procédé s'utilise sur tous les types de surfaces et surtout par tout type de temps. L'idéal est d'intervenir quatre fois par an" précise Yves Coëffec de la société Technivert, importateur du procédé.

Coup de balai !

Autre méthode alternative présentée : le balayage... Les services techniques de la Ville de Tréguier ont adapté sur leur balayeuse mécanique des brosses métalliques rotatives. "Le passage régulier sur une place pavée, des caniveaux, permet d'évacuer les "nids" à mauvaises herbes et d'arracher les jeunes pousses" souligne Loïc Jégou, initiateur de l'innovation. Les deux démonstrations apportent encore une fois la preuve qu'avec un peu de réflexion, du bon sens et une envie de mieux faire, on peut résister aux pratiques commerciales visant à nous faire croire que les molécules chimiques sont les seuls outils efficaces contre les mauvaises herbes.



Votre guide du jardinage bio !

"La terre est trop vieille pour que l'on se moque d'elle"
An douar a zo re gozh evit ober goap anezhañ.

Trop de jardiniers utilisent des fertilisants et des pesticides chimiques, sans en connaître les graves conséquences sur la santé et en terme de pollution dans l'eau, dans le sol : légumes trop riches en nitrates et contenant des résidus de pesticides, pollution des nappes phréatiques, destruction des auxiliaires en même temps que des ravageurs...

Une seule solution existe : jardiner bio.

Demandez votre guide !

Avec votre guide du jardinage, découvrez ce que jardiner bio veut dire. Partez à la découverte de trucs et astuces pour que jardiner reste un plaisir naturel.

Fixez ce guide dans votre remise à côté de vos outils de jardin.



Un technicien communal testant le matériel aquacide



Dour hon douar
Jaudy-Guindy-Bizien

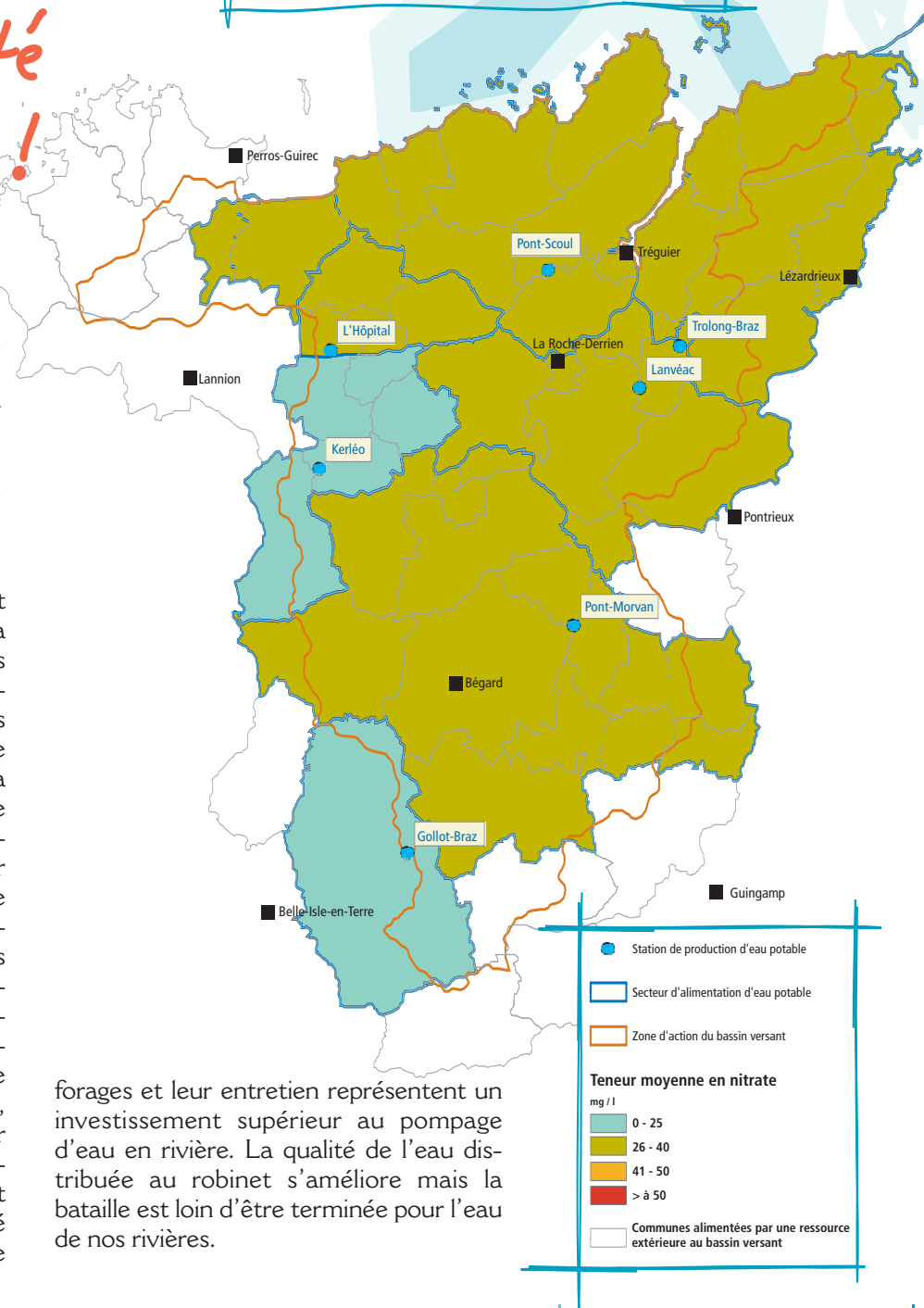
Une eau de qualité à votre robinet!

En 2003, Dour hon douar, vous interrogeait sur votre perception de la lettre d'information Dour hon douar infos. Votre appréciation est encourageante. Vous nous demandez simplement plus d'informations sur la qualité de l'eau distribuée dans votre commune. C'est aujourd'hui chose faite avec la publication des résultats 2003 des analyses réalisées par la Direction départementale des Affaires sanitaires et sociales (DDASS).

Les résultats (tableau ci-dessous) mettent en évidence une nette amélioration de la qualité de l'eau sur les deux paramètres les plus sensibles : les nitrates et les pesticides. Côté nitrate sur 135 contrôles effectués sur l'eau potable en sortie de station, tous se sont avérés inférieurs à la norme de 50 mg/l. Côté pesticides même constat sur 307 contrôles. Les améliorations encourageantes s'expliquent par deux phénomènes. D'abord la maîtrise de la fertilisation et l'usage raisonné des produits de traitement ont porté leurs fruits sur la ressource en eau. Ensuite, les syndicats d'eaux ont réalisé de forts investissements pour améliorer les phases de traitement et fournir chaque jour une eau de meilleure qualité. Dans le même temps, l'eau d'origine souterraine (syndicat sur ligne de couleur bleue) a pris plus d'importance avec une qualité plus homogène et régulière nécessitant un suivi plus espacé de la DDASS. Mais cette mise en place de

forages et leur entretien représentent un investissement supérieur au pompage d'eau en rivière. La qualité de l'eau distribuée au robinet s'améliore mais la bataille est loin d'être terminée pour l'eau de nos rivières.

Teneurs moyennes en nitrate des eaux distribuées en 2003



Qualité de l'eau distribuée en 2003

Collectivité distributrice	Usine de traitement d'eau potable	Nitrate				Pesticides*		
		nombre de contrôles	nombre de dépassements	Moyenne (mg/l)	Maximum (mg/l)	nombre de contrôles	nombre de dépassements	Maximum (mg/l)
Syndicat d'eau du Trégor	Pont-Scoul en Plouguiel	52	0	33	48	101	0	0,085
Syndicat de Kreis-Treger	L'Hôpital en Rospez	4	0	25	27	/	/	/
Syndicat de Kreis-Treger	Kerléo en Caouënnec	4	0	0	0	/	/	/
Syndicat mixte de Kerjaulz	Lanvéac en Hengoat	6	0	28	30	/	/	/
Commune de Louargat	Gollot-Braz en Louargat	4	0	19	21	/	/	/
Syndicat d'eau du Jaudy	Pont-Morvan en Coatacorn	14	0	35	40	97	0	0,05
Syndicat d'eau de la presqu'île de Lézardrieux	Trolong-Braz en Hengoat	51	0	35	50	109	0	0,035

■ Syndicat produisant une eau d'origine souterraine

Données : DDASS des Côtes-d'Armor

Limite de qualité pour le nitrate : 50 mg/l - Limite de qualité pour chaque pesticide : 0,1 µg/l

* Pour les syndicats produisant de l'eau souterraine aucun contrôle n'a été réalisé en 2003. Les contrôles réalisés depuis une dizaine d'années ont prouvé qu'il n'existait pas de risque de contamination.

L'assainissement des eaux usées

Dernière étape de notre découverte des systèmes d'assainissement des eaux usées. En un peu plus d'un an, nous avons fait le tour de l'assainissement individuel (les fosses toutes eaux), de l'assainissement collectif (par station de traitement) et de l'assainissement par lagunage. Ce mois-ci, découvrons l'assainissement des eaux usées par épandage et filtration.

L'assainissement par épandage et filtration constitue un moyen de traitement particulièrement adapté aux plus petites communes. "On retrouve ce système en général pour des communes de moins de 300 habitants. Sur notre bassin versant, trois communes ont opté pour cette technique : Runan, Bréidily et Trézény" souligne Koulman Mathieu, coordinateur du programme Dour hon douar. Le coût particulièrement réduit, la relative simplicité de mise en œuvre rend le dispositif particulièrement adapté à ces communes.

Une grande fosse toutes eaux

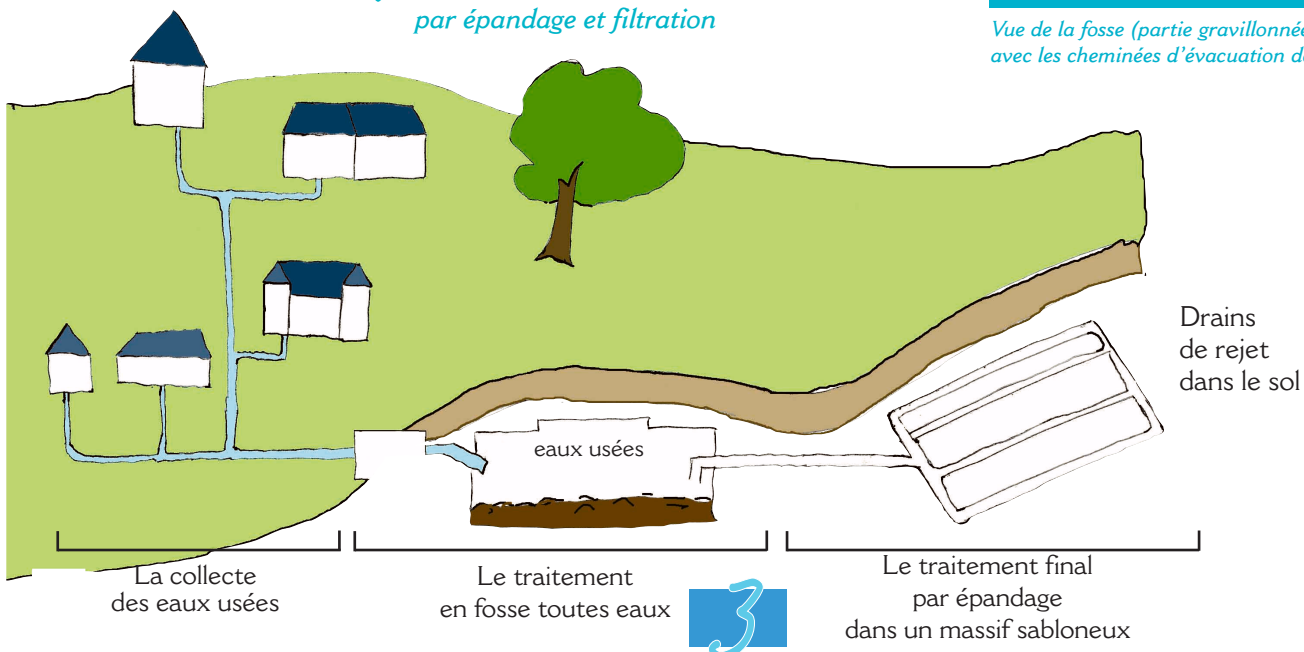
La technique s'apparente au fonctionnement de la traditionnelle fosse toutes eaux ou fosse septique utilisée par certaines habitations non reliées à l'assainissement collectif. Simplement, au lieu de collecter les eaux usées d'une maison, la fosse collecte celles d'une cinquantaine d'habitations. Les eaux usées des habitations convergent vers cette grande fosse toutes eaux. Juste avant d'y

entrer, elles passent au travers d'un dégrilleur pour éliminer les éléments les plus grossiers. Ensuite, les eaux usées vont perdre les particules solides et graisses qu'elles contiennent et qui se déposent au fond de la fosse. En sortie de fosse, les eaux sont débarrassées des particules les plus indésirables mais le traitement doit encore continuer. Cet ultime nettoyage est obtenu par infiltration des eaux dans le sol ou dans un massif de sable. Là les micro-organismes naturels jouent leur rôle de "nettoyeurs". Les eaux ainsi traitées se dispersent ensuite par écoulement dans le sable.

Une efficacité reconnue

Régulièrement mis en place, par exemple par La Lyonnaise des Eaux, ce système est soumis aux mêmes contrôles sanitaires que les autres systèmes d'assainissement. Au final le profil chimique des eaux traitées est pleinement conforme aux normes européennes. Efficace et peu coûteux.

La filière de traitement des eaux usées par épandage et filtration



L'exemple de Bréidily

A l'heure de choisir, au cours de l'année 2000, un système d'assainissement collectif, la commune de Bréidily a rapidement opté pour le système de filtration et d'épandage. Le système fonctionne aujourd'hui pour les habitations du centre-bourg avec la collecte potentielle de 250 équivalents-habitants. Après un passage dans la fosse l'eau est ainsi épurée par le sol. Les drains sont répartis à faible profondeur (30 cm), l'air s'y renouvelle rapidement et développe l'action des bactéries. Régulièrement contrôlé par l'exploitant, le système est aujourd'hui parfaitement efficace. "L'épandage correspond parfaitement à la taille de la commune et à ses capacités d'investissements", souligne James Chouzenoux, premier adjoint.



Vue de la fosse (partie gravillonnée) avec les cheminées d'évacuation des gaz.

Vos Initiatives *Un exemple à suivre*

Depuis trois ans, Dour hon douar propose aux agriculteurs implantés sur des zones prioritaires, d'effectuer leur classement de parcelles. Cet outil permet d'attribuer à chacune des parcelles un niveau de risque de transfert des pesticides vers les cours d'eau. Un outil réservé prioritairement aux agriculteurs installés sur les sous-bassins versants prioritaires, c'est-à-dire à proximité des rivières nécessitant le plus d'effort d'amélioration de la qualité de l'eau.

Témoignage de Claude et Hervé Henry, éleveurs laitiers, installés à Ploëzal sur le sous-bassin versant prioritaire du Bizien.



Vous avez effectué votre classement au mois d'avril dernier.

Quelles ont été vos motivations ?

Suite à la réunion organisée par Dour hon douar au mois de février, nous nous sommes engagés dans cette démarche. Nous souhaitons signer un engagement de progrès agronomique (EPA) et le classement est la première étape pour réaliser ce projet. Il permet d'établir un bilan des risques liés à l'utilisation des pesticides afin d'améliorer nos pratiques culturales. De plus, un périmètre de protection va être tracé autour du Bizien pour protéger la qualité de l'eau afin de pérenniser la prise d'eau de Trolong-Braz utilisée par le syndicat d'eau de la Presqu'île de Lézardrieux. Le classement permet d'avoir un aperçu des aménagements à mettre en place sur les parcelles près du cours d'eau.

Selon vous quels sont les avantages et les limites de cette technique ?

Le classement des parcelles est une méthode assez simple. Elle permet d'attribuer une note à chaque parcelle suivant 5 critères : la distance au cours d'eau, la pente, le

drainage, la longueur de la parcelle et la protection en aval, c'est-à-dire la présence d'un talus, d'une bande enherbée ou d'un bois. Le classement est réalisé rapidement. J'ai fait le tour de mon parcellaire, 60 hectares, en trois heures, accompagné de la technicienne du Comité de bassin versant. Par contre, j'ai trouvé le classement de certaines parcelles assez sévère : si la parcelle a une petite partie à risque, toute la parcelle se trouve notée à risque élevé.

Suite à votre classement, quelles stratégies allez-vous mettre en place ?

En premier lieu nous choisirons des produits phytosanitaires adaptés au risque de chaque parcelle. Nous pensons par la suite construire des talus pour protéger les cours d'eau. Pour nous, l'entretien du bocage n'est pas une difficulté, les talus sont entretenus mécaniquement et les haies sont taillées au lamier. Nous avons déjà replanté des haies autour de l'exploitation grâce au programme départemental du Conseil général des Côtes-d'Armor.

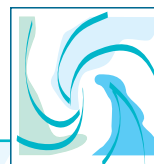
Quels conseils pourriez-vous donner aux agriculteurs ?

Nous espérons qu'ils seront nombreux à s'engager et à signer des engagements de progrès agronomique ainsi qu'à faire leur classement. Ce sont des outils accessibles à tous qui permettent de nous accompagner dans l'évolution de nos pratiques.

Propos recueillis par Adeline Le Cornet, technicienne du Comité de bassin versant.



Découvrez notre site internet dès fin juin : www.jaudy-guindy-bizien.org



Dour hon douar
Jaudy-Guindy-Bizien

Directeur de la publication :

Jean Nicolas

Comité de rédaction :

Jean Nicolas, Jean Le Calvez, Patrick Le Borgne, Janine Le Béhec, Sophie Coat, Koulman Mathieu.

Conception, rédaction :

Cible Marketing

Contact :

Dour hon douar
Bassin versant du Jaudy-Guindy-Bizien
Syndicat d'eau du Trégor
2, route de Kabatous
22660 TRÉLÉVERN
Téléphone : 02 96 15 19 19
Télécopie : 02 96 15 19 20

e.mail :

dour-hon-douar@jaudy-guindy-bizien.org

